

## Communiqué de presse

### Les états généraux de la sécurité à l'école

#### Chronique d'une politique annoncée ...

Les contradictions entre les conclusions tirées par le ministre de l'éducation nationale et les discours tenus par les chercheurs qui participaient à ces états généraux ont été suffisamment relevées pour que nous ne nous y attardions pas.

Il semble cependant qu'à cette occasion, on ait fait un pas de plus dans la définition des raisons d'ignorer les connaissances produites par le champ de la recherche.

La fédération générale des PEP condamne la récitation de la litanie des solutions sécuritaires (sanctions financières pour les familles « fautives », exclusion pour les éléments perturbateurs, par exemple), en s'étonnant qu'avant même l'ouverture des états généraux de telles mesures soient annoncées.

Que la recherche ait montré que les mesures sécuritaires ne concernaient que 5% des actes violents à l'école, que surtout elles ne pouvaient être efficaces qu'à condition d'être un élément d'une panoplie de mesures d'abord préventives et que « punir n'enseigne rien », ceci est inaudible à partir du moment où le politique, parce qu'il n'a comme outil qu'un marteau, voit tous les problèmes comme des clous ! – pour reprendre une expression d'Egide Royer, professeur à l'université Laval (Québec), co-directeur de l'Observatoire canadien pour la prévention de la violence à l'École.

Ces états généraux, point de départ d'une réflexion plus large, nous amène, en tant qu'association complémentaire de l'école, à nous interroger sur la signification et la fonction de cette complémentarité : devrait-elle ne se penser que comme pourvoyeuse de propositions d'activités, d'espaces de paroles..., corrigeant les effets de cette école compétitive, comme si était acceptable une division du travail donnant à l'école l'objectif de la compétition scolaire et aux associations le traitement du vivre ensemble ?

La fédération générale des PEP pense qu'il est désormais nécessaire de repenser cette notion.

Au moment où le marteau enfonce le clou de la séparation de l'ivraie (les éléments les plus perturbateurs) du bon grain, il faut réaffirmer que les établissements spécialisés ou adaptés n'ont d'autres fonctions et d'autres buts que de permettre l'inclusion scolaire et sociale de tous.

Il serait extrêmement régressif (voire contraire à la loi, celle de 2005) de considérer les établissements médico-sociaux que sont les ITEP comme des solutions alternatives à une scolarisation difficile.

La complémentarité a pour fonction de faciliter l'inclusion scolaire.

La fédération des PEP souscrit au constat unanime fait lors de ces états généraux :

l'insécurité est contraire aux principes même de l'école, mais maintenir l'école comme lieu laïc et solidaire d'apprentissage implique qu'on réfléchisse ensemble sans conclusions déjà tirées, dans trois directions :

- une politique scolaire donnant pleinement à l'école la possibilité d'exercer sa vocation de formation à la citoyenneté pour (re)légitimer l'école et la sanctuariser en donnant toute sa place à la communauté éducative ;
- une politique de prévention et d'éducation plutôt que de répression pour redonner confiance à une partie de la jeunesse qui vit, au quotidien, l'exclusion, les discriminations et le déclassement ;
- une politique d'inclusion de la jeunesse, quel que soit son lieu d'habitation et de vie, dans et par une communauté de culture (droit aux savoirs et à l'accès aux œuvres culturelles), une communauté de valeur (droit à l'égalité, mise en œuvre du principe de laïcité), une communauté de destin (droit à un avenir, mise en œuvre du principe de solidarité) pour ouvrir des pistes de solution à une marginalisation de plus en plus criante de certains jeunes et de certains territoires.

**Contact :**

Fédération Générale des PEP  
Email : [accueil@lespep.org](mailto:accueil@lespep.org)  
Tél standard : 01 41 78 92 60

Service communication :  
Ligne directe : 01 41 78 92 73  
[p.palu@lespep.org](mailto:p.palu@lespep.org)

